RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE

DÉLIBÉRATION N°2016.01.02/236

Installation de deux nouveaux Conseillers Communautaires de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

2ème séance de l'année 2016

Mercredi 13 janvier 2016

L'an deux mille seize, le mercredi 13 janvier, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence *(salle du Conseil)*, sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 6 janvier 2016.

Présents : 36		
Président		
M. Éric	*JALTON*	
Vice-Présidents		
M. Rosan	*RAUZDUEL*	3ème Vice-Président
M. Georges	*DAUBIN*	4ème Vice-Président
Mme Suzelle	*SEVILLE*	5ème Vice-Présidente
Mme Eliane	*GUIOUGOU-FIRPIONN*	6ème Vice-Présidente
Mme Murielle	*JABES*	7ème Vice-Présidente
M. Georges	*BREDENT*	8ème Vice-Président
Mme Maguy	*CELIGNY*	9ème Vice-Présidente
M. Fred	*EUSTACHE*	10ème Vice-Président
M. Dominique	*BIRAS*	11ème Vice-Président
Mme Claudine	*CHALUS*	12ème Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	*LACASCADE-CLOTILDE*	13ème Vice-Présidente
Mme Renée-George	*NABAJOTH-DELOUMEAUX*	14ème Vice-Présidente
Conseillers Communautaires -Membres du Bureau		
M. Fabert	*MICHELY*	
Mme Marlène	*MELISSE-MIROITTE*	
Mme Marie-Camille	*MOUNIEN*	
Mme Lyliane	*PIQUION*	
Mme Josiane	*GATIBELZA*	
M. Michel	*RINÇON*	
Mme Francesca	*FAITHFUL*	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	*ALIDOR-DAHOMAIS*	
M. Georges	*BERGINA*	
M. Jean-Luc	*CELIGNY*	
Mme Sylvie	*CHAMMOUGON-ANNO*	
M. Chazy	*CIRANY*	
M. Audry	*CORNANO*	
Mme Lydia	*FANHAN-LAURIETTE*	
Mme Juliana	*FENGAROL*	
M. José	*GUIOLET*	
Mme Solange	*LEBLANC*	
Mme Hélène	*MOLIA-POLIFONTE*	
M. Jean-Charles	*SAGET*	
Mme Nadiah	*SURVILLE-PERAFIDE*	
Mme Nadège	*THÉOPHILE*	
M. Max	*CELIGNY*	
M. Denis	*BERNADOTTE*	

Excusé représenté : 1

M. Jacques *BANGOU* (2ème Vice-Président)
Pouvoir à Mme Josiane *GATIBELZA*

Excusés non représentés : 3

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Justin *DESSOUT*

Mme Corinne *PETRO*

Autre Conseillère Communautaire :

Mme Ketty *WALPO*

Absents : 10

Vice-Président:

M. Pierre *THICOT* (15ème Vice-Président)

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude *AZEDE*

M. Harry *DURIMEL*

Mme Célia *HATCHI-MIMIETTE*

M. Jocelyn *LEREMON*

M. Maurice *LORQUIN*

M. Daniel *MARSIN*

M. Alix *NABAJOTH*

M. Patrick *SELLIN*

M. Olivier *SERVA*

COURRIER ARRIVÉ LE:
28 JAN. 2016
S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

Le Conseil Communautaire a désigné *Madame Suzelle SEVILLE* en qualité de Secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-4, L5211-1 et L5211-8;

VU le Code électoral, en particulier ses articles L273-6, L273-10;

VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite Communauté d'Agglomération;

VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1er janvier 2013;

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence du 30 décembre 2008 modifiés par l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération CAP Excellence, en particulier l'article 11;

VU la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;

VU la délibération n°2014.04.01/03 du Conseil communautaire portant détermination du nombre de membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;

Considérant le rapport du Président;

Par correspondance en date du 31 décembre 2015, reçue le 5 janvier 2016, Monsieur Dominique THÉOPHILE, Conseiller Communautaire – 7ème Membre du Bureau Communautaire, a présenté sa démission simultanée de son poste et de ses fonctions.

Par lettre en date du 7 janvier 2016, reçue le 7 janvier 2016, Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault a notifié la démission de Monsieur Ary CHALUS de son mandat de Conseiller Municipal de la ville entrainant sa démission du Conseil Communautaire.

Conformément aux dispositions de l'article L273-10 du Code électoral modifiées par la loi du 4 août 2013, la liste des Conseillers Communautaires étant épuisée, Monsieur Max CELIGNY *(suivant de la liste conduite par Monsieur Eric JALTON)* et Monsieur Denis BERNADOTTE *(suivant de la liste conduite par Monsieur Ary CHALUS)*, lors des élections municipales et communautaires qui ont eu lieu les 23 et 30 mars 2014, sont appelés à siéger au sein du Conseil Communautaire.

DÉCIDE

à main levée et à l'unanimité des présents;

ARTICLE 1- De prendre acte de l'installation au sein du Conseil Communautaire des Elus suivants :

- **Monsieur Max CELIGNY**
- **Monsieur Denis BERNADOTTE**

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs au Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le Président, le Directeur Général, le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, à Messieurs Max CELIGNY et Denis BERNADOTTE, ainsi qu'à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 18 janvier 2016

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION * CAP EXCELLENCE *

Le Président

Éric JALTON

- Délibération transmise à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, le 27 JAN. 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Pointe-À-Pitre, le 28 JAN. 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 28 JAN. 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-À-Pitre, le 28 JAN. 2016
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 28 JAN. 2016
- Délibération transmise à Messieurs Max CELIGNY et Denis BERNADOTTE, le 28 JAN. 2016
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public, le 26 JAN. 2016

COURRIER ARRIVÉ LE:
28 JAN. 2016
S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE